

CANAL+

15 56
CANAL+ CAMEROUN

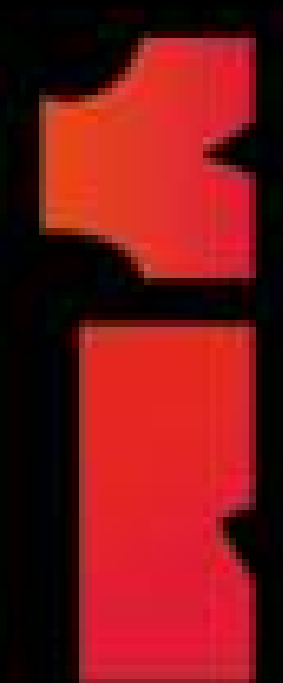
POUR **2000** EN+
PASSEZ A LA FORMULE SUPERIEURE

*Offre valable de 20 avril au 31 mai, réservée aux abonnés à votre formule actuelle en ajoutant 2 000 FCFA au profit de la formule supérieure, valable 1 mois sur la période.

30 JOURS D'EXPERIENCE
AUGMENTEE

ACCESS

EVASION



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

La Voix

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

FINANCES PUBLIQUES

Endettement de plus en plus insoutenable

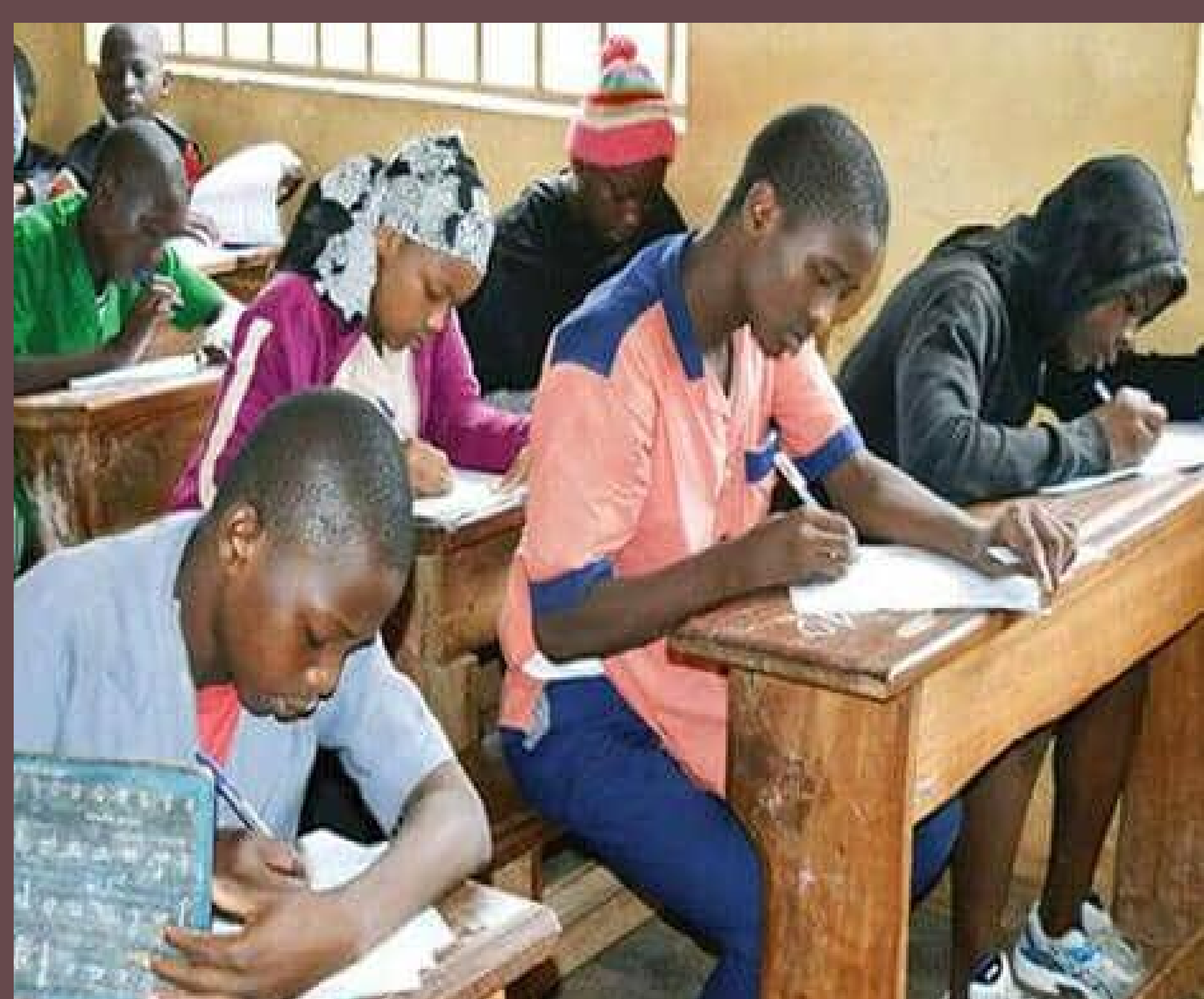


Le Cameroun va à nouveau s'endetter sur le marché financier. Le chef de l'État vient d'habiliter le ministre des Finances à recourir à des emprunts sur les marchés financiers internationaux, pour un montant maximum de 200 milliards de francs CFA, destinés au financement des opérations de trésorerie de l'exercice 2025. Pour plusieurs analystes, la fuite en avant dans l'endettement assumée par le gouvernement, pour financer les déficits budgétaires et rembourser les dettes des périodes antérieures, ne pourra qu'enfoncer d'avantage le pays dans le marasme économique et détériorer les conditions de vie des ménages qui devront payer plus d'impôts et de taxes.

Page 5

EXAMENS OFFICIELS

19 syndicats appellent au Boycott



Le COREC exige l'adoption du statut spécial des enseignants.

Page 7

TPI DE BONANJO

Page 3-4

Rebondissements dans l'affaire BROLI contre la FOCACO

Le Procureur de République a requis que le président de la FOCACO soit déclaré non coupable mais contre toute attente le délibéré a été rabattu.

EGYPTE

Page 2

La SCB CAMEROUN participe aux assises du CAD



CONSTRUISSONS ENSEMBLE
NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS
LET'S BUILD A NETWORK OF
OPPORTUNITIES TOGETHER

MULTISECTORAL MISSION EGYPT MISSION MULTISectorielle

Le Club Afrique Développement renforce les synergies économiques africaines lors de sa 41^e mission multisectorielle en Égypte

Le Caire, 16 mai 2025 – Le Club Afrique Développement (CAD) du groupe Attijariwafa bank, a mené avec succès les 14 et 15 mai derniers sa 41^e mission multisectorielle en Égypte organisée avec Attijariwafa bank Egypt. Cet événement stratégique a rassemblé plus de 300 décideurs économiques et institutionnels de premier plan de 12 pays africains, confirmant le rôle central du CAD dans le développement des échanges intra-africains.

Les délégations d'entreprises et de représentants institutionnels venues du Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie, ont été accompagnées des représentants des filiales du groupe Attijariwafa bank présentes dans chaque pays. Ont notamment conduit leurs délégations respectives M. Mohamed El Ghazi, Directeur Général de la Société Ivoirienne de Banque, M. Mounir Ibrahim, Directeur Général d'Attijari bank Mauritanie, et M. Alexandre Beziaud Directeur Général de SCB Cameroun. Les autres délégations ont été encadrées par les équipes des différentes filiales du Groupe, à savoir : CBAO Sénégal, la Banque Internationale pour le Mali (BIM. S.A), Crédit du Congo, BIA Togo, et Attijariwafa bank Maroc et Attijari bank Tchad.

Cette conférence, organisée autour du thème « **Relier les Marchés, Construire l'Avenir** » a connu la participation d'éminentes personnalités, aux côtés de M. Ismaïl Douiri, Directeur Général Délégué du groupe Attijariwafa bank, M. Mouawia Essekelli, Directeur Général d'Attijariwafa bank Egypt, et de Mme Mouna Kadiri, Directrice du Club Afrique Développement, à l'instar de Dr. Islam Azzam, Vice-Président de l'Autorité de Régulation Financière d'Égypte, S.E Dr. Tarek El Kholy, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale d'Égypte, S.E Dr. Hala El Said, Conseillère économique du Président de la République d'Égypte et ancienne ministre de la Planification et du Développement économique, et S.E. Dr. Sherif Farouk Ministre de l'Approvisionnement et du Commerce.

Un panel sur les « Opportunités d'Investissements intra-africains » a réuni des invités de premier plan. Les discussions entre M. Hossam Heba, PDG de l'Autorité Générale des Investissements et des Zones Franches (GAFI), M. Hazem Annan, Vice-Président de l'Organisme Général du Développement Industriel, M. Hani Berzi, PDG d'EDITA Food Industries, ainsi que les DGA respectifs des Agences de Promotion des Investissements du Sénégal (APIX) et du Cameroun (API), MM. Moustapha Cisse et Hamidou Bahlah Abunaw, ont souligné l'importance de cette mobilisation continentale pour renforcer les partenariats économiques et catalyser les créations concrètes d'initiatives intra-africaines.



CONSTRUISSONS ENSEMBLE
NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS
LET'S BUILD A NETWORK OF
OPPORTUNITIES TOGETHER

MULTISECTORAL MISSION EGYPT MISSION MULTISectorielle

Plus de 400 rencontres d'affaires BtoB structurées et accompagnées ont été réalisées par les entreprises participantes, dans des secteurs clés tels que l'agrobusiness, le secteur des BTP, la distribution, l'automobile.

Une visite de terrain dans la zone industrielle du 10 Ramadan, considérée la plus large du Moyen-Orient avec plus de 6000 unités industrielles, a permis de mettre en lumière les opportunités industrielles et commerciales de l'Égypte.

Le Club Afrique Développement a par ailleurs annoncé les prochaines étapes de son programme avec **une importante mission multisectorielle prévue à Pointe-Noire en République du Congo les 24 et 25 juin 2025, suivie d'un rendez-vous à ne pas manquer, à Libreville au Gabon les 22 et 23 octobre prochains**. Ces initiatives s'inscrivent dans la vision du groupe Attijariwafa bank de favoriser l'intégration économique du continent africain.

À propos du Club Afrique Développement

Au service d'une Afrique qui avance, le Club Afrique Développement est la plateforme panafricaine de référence du groupe Attijariwafa bank pour le développement des échanges économiques. Avec plus de 6 000 membres actifs et 31 000 rendez-vous d'affaires facilités, le CAD, en collaboration avec les 15 banques du groupe Attijariwafa bank présentes sur le Continent, a pu mobiliser plus de 23.000 entreprises et institutionnels depuis 2010, favorisant le développement de partenariats intra-africains.

Contact Presse - groupe Attijariwafa bank

M. Jalil Kadiri
Responsable média, relations presse et veille
Mobile : 00212 662153929
Email : j.kadiri@attijariwafa.com



AFFAIRE BROLI CONTRE LE PRÉSIDENT DE LA FOCACO

Le Procureur de la République a requis que Monsieur AYISSI ABENA ALPHONSE soit déclaré NON COUPABLE !

Le Délibéré prévu pour le 30 avril 2025 avait été prorogé pour le 14 mai

COUR D'APPEL DU LITTORAL
.....O.....
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE
DE DOUALA BONANJO
.....O.....
SECTION CORRECTIONNELLE 
GREFFE



EXTRAIT DU PLUMITIF

EST EXTRAIT LITTERALEMENT CE QUI SUIT DES AUDIENCES DES FLAGRANTS DELITS DU MERCREDI 14 MAI 2025.

COMPOSITION DU TRIBUNAL

M. DJONGA YAMBAHA Prosper.....PRESIDENT
M. NGANMEGNE TENE épse TCHEUTCHOUA.....MP
Me DONGMO NANJOU TatianaGREFFIER

L'audience est ouverte à 07 heures 30 minutes.

AFFAIRE : MP & Société AFRICA Food Distribution (A.F.D) (Me TCHOFFO)

C/

AYISSI ABENA Alphonse (Me NSEKE)

(Tentative d'escroquerie, diffamation)

Délibéré rabattu, renvoie la cause au 18 juin 2025 pour réouverture des débats.

Douala le, 15 mai 2025

LE GREFFIER EN CHEF


Metchi Agathe Jocelyne
Epse Mbonang
Administrateur des Greffes

COUR D'APPEL DU LITTORAL
.....O.....
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE
DE DOUALA BONANJO
.....O.....
SECTION CORRECTIONNELLE 
GREFFE



EXTRAIT DU PLUMITIF

EST EXTRAIT LITTERALEMENT CE QUI SUIT DES AUDIENCES DES FLAGRANTS DELITS DU MERCREDI 30 AVRIL 2025.

COMPOSITION DU TRIBUNAL

M. DJONGA YAMBAHA Prosper.....PRESIDENT
M. NGANMEGNE TENE épse TCHEUTCHOUA.....MP
Me DONGMO NANJOU TatianaGREFFIER

L'audience est ouverte à 07 heures 30 minutes.

AFFAIRE : MP & Société AFRICA Food Distribution (A.F.D) (Me TCHOFFO)

C/

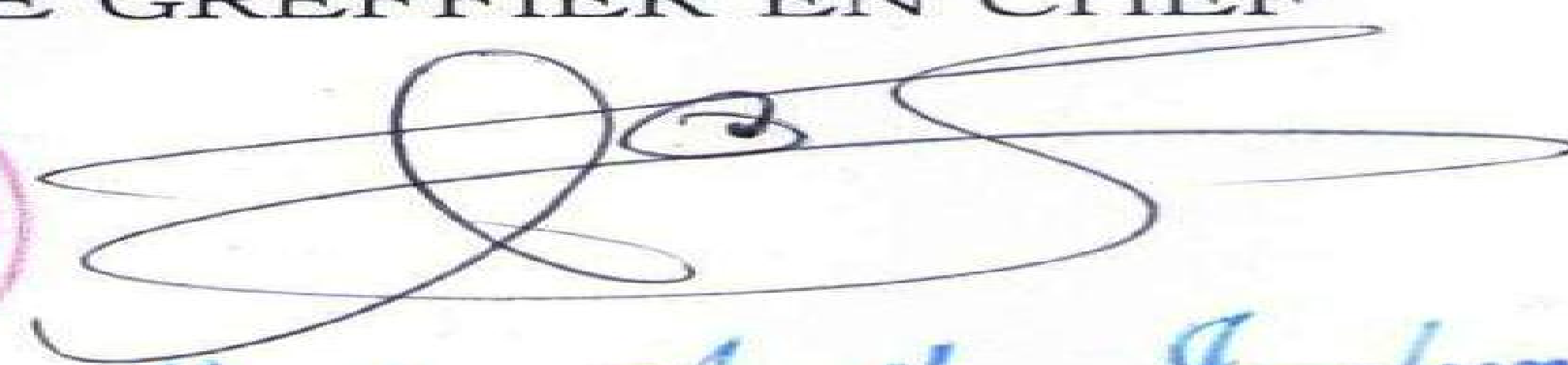
AYISSI ABENA Alphonse (Me NSEKE)

(Tentative d'escroquerie, diffamation)

Délibéré prorogé au 14 mai 2025

Douala le, 15 mai 2025

LE GREFFIER EN CHEF


Metchi Agathe Jocelyne
Epse Mbonang
Administrateur des Greffes

VOLTEFACE DU JUGE

Le délibéré qui a d'abord connu une prorogation a été rabattu sans motif pour un retour à la case départ

Coincé par les réquisitions du Procureur de la République qui demande que Monsieur AYISSI ABENA ALPHONSE soit déclaré NON COUPABLE, le juge ordonne la réouverture des débats pour le 18 juin 2025.

Un feuilleton judiciaire qui a pourtant débuté en juin 2022.

Audience 16 AVRIL 2025

COMPOSITION :

M. DJONGA YAMBAHA Prosper.....PRESIDENT

Mme NGANMEGNE TENE épouse TCHEUTCHOUA.....MP

Me DONGMO NANJOU Tatiana.....GREFFIER

L'audience est ouverte à 07 heures 30 minutes

AFFAIRE : MP & Société AFRICA Food Distribution (A.F.D)

C/

AYISSI ABENA Alphonse

(Tentative d'escroquerie, diffamation)

Mention : Les débats se poursuivent par les réquisitions et plaidoiries.

Réquisitions Ministère Public : Les pièces à conviction produites par le prévenu ont prouvé à suffire que ce qu'il reprochait à la victime est avéré. Les étiquettes ont été changées. Que le prévenu soit déclaré non coupable.

Me TCHOFFO (pour la victime) : Nous sommes surpris par les réquisitions du Ministère Public. La publication faite par le prévenu a causé du préjudice à la victime. Il n'a pas qualité pour parler du contenu d'un produit, il n'est pas l'ANOR. Son expertise est fausse expertise. Son association n'a pas qualité pour analyser les produits. Peut être qu'il a raison, mais il n'a pas qualité. Il y a l'ANOR et la SGS. Si le MINCOMMERCE avait un rapport on aurait compris. Mais le prévenu n'est pas un laboratoire d'analyse. Que son rapport soit rejeté et qu'il soit reconnu coupable. Nous nous constituons partie civile, notre image a été ternie par le prévenu, et sollicitons frais de publicité pour restaurer l'image de la structure 70.000.000F CFA, manque à gagner et préjudice économique 700.000.000F, soit au total 770.000.000. que l'association des consommateurs soit déclarée civilement responsable des faits du prévenu.

Me NSEKE (pour le prévenu) : Nous nous associons aux réquisitions du Ministère Public. On vous dit que le prévenu a raison mais qu'il n'a pas qualité. C'est dans les fondamentaux d'une association de consommateurs de protéger les consommateurs. BROLI n'est pas du lait, mais un aliment fait à base du lait. Mais la victime a mis une étiquette en indiquant qu'il s'agit du lait concentré alors que dans la boîte se trouve un aliment fait à base de lait. Ce que l'association a dénoncé. C'est après cette dénonciation que cette société a changé l'étiquette, corrigeant l'escroquerie morale faite aux consommateurs. La victime a été incapable de nous dire en quoi le prévenu a tenté de les escroquer. Une demande de sponsoring n'est pas une tentative d'escroquerie. La seconde infraction aussi ne tient pas. La publication faite par le prévenu n'est pas fausse. Le prévenu est d'ailleurs à saluer. Cette infraction ne tient pas. Déclarez le prévenu non coupable et relaxez-le. Vous déclarer incompétent sur les intérêts civils.

Délibéré au 30 avril 2025 sur la culpabilité.

Douala le, 24 AVR 2025

LE GREFFIER EN CHEF



Metchi Agathe Jocelyne
Epo. Alphonse
Administrateur des Greffes

Paul Biya autorise la levée de 200 milliards F sur le marché financier

Le président de la République a signé, le 19 mai 2025, un décret habilitant le Ministre des Finances à recourir à des emprunts sur les marchés financiers internationaux.

Le Cameroun va à nouveau s'endetter sur le marché financier. Dans un document signé le 19 mai 2025, le chef de l'État habilite « le ministre des Finances à recourir à des emprunts sur les marchés financiers internationaux, pour un montant maximum de deux cent (200) milliards de francs CFA, destinés au financement des opérations de trésorerie de l'exercice 2025. »

En plus de l'opération pré-



vue sur les marchés internationaux, le Trésor public camerounais prévoit également de mobiliser 1 130 milliards FCFA sur le marché des titres publics de la BEAC au cours de cette

année 2025.

Ces opérations interviennent alors que la dette du Cameroun n'est pas des moindres. Elle s'élevait à 14 442 milliards de FCFA à fin mars 2025. Soit 44,7 % du

PIB, une hausse de 5,7 % sur un an, qui traduit le recours croissant à l'endettement comme levier de financement public.

Par ESTHER FOSSI

(4/7) III-UN ENDETTEMENT PUBLIC DE PLUS EN PLUS INSOUTENABLE

S'agissant de l'endettement du Cameroun, l'encours de la dette du secteur public n'a fait que s'accroître d'année en année, passant de 12457 Mds en 2023, pour s'élever à 13 070 Mds, soit 43% du Pib, selon la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA). Dans ce stock, l'Administration centrale a accumulé des dettes à hauteur de 12219 Mds (40% du Pib) composé de 67,5% de dette extérieure et 32,5% de dette intérieure. Ce volume élevé d'endettement exerce une pression excessive sur les finances de l'Etat, qui doit honorer un service de la dette de l'ordre de 2252,3 Mds pour l'année 2024, largement supérieurs aux dépenses d'investissement prévues à seulement 1424, 3 Mds. Comme on l'a dit précédemment, le gouvernement dépense plus pour payer des dettes improductives que pour soutenir la consommation et l'investissement, principaux facteurs de croissance économique.

Pour faire face à ces obligations, les dirigeants du pays font appel aux multiples appuis budgétaires multilatéraux (BAD, BIRD, IDA etc.) et bilatéraux (AFD, EXIMBANK, Corée, USA, etc.) et commerciaux, mais aussi à l'épargne intérieure (32,5%), au travers des titres publics, et des emprunts bancaires

(BEAC...) notamment. Ces appels incessants aux marchés financiers pour régler le service de la dette font logiquement grimper les taux d'intérêts (atteignant parfois 10%) exigés à l'Etat, et créent un effet d'éviction des investissements, occasionné par une attractivité particulière pour les placements financiers au détriment des investissements proprement dits.

Le problème de la soutenabilité de la dette du Cameroun est donc posée, même si les autorités camerounaises s'enferment comme à leur habitude dans le déni, se réfugiant derrière la fameuse et simpliste règle qui établit le seuil de soutenabilité de la dette à 60-70% du Pib, alors que les critères les plus pertinents disent le contraire. En effet, et d'après les sources officielles, l'historique et les projections négatives des soldes budgétaires primaires aussi bien que globaux, en pourcentage de Pib (-3,8 -3,9 -2,6 -1,9 -2,1 -1,7 -1,0 -0,7), de 2021 à 2027 d'une part, et les ratios service de la dette sur recettes budgétaires et recettes d'exportation largement au-dessus des seuils minimaux d'autre part, font peser de graves risques d'insoutenabilité sur la dette du Cameroun.

Les Agences de notation Standard and Poor et Fitch notamment, ne s'y sont du reste pas trompées, en attribu-



tion la note B à tendance négative au Cameroun.

En vérité, la fuite en avant dans l'endettement, assumée par le gouvernement, pour financer les déficits budgétaires et rembourser les dettes des périodes antérieures, ne pourra qu'enfoncer d'avantage le pays dans le

marasme économique et compromettre même la croissance molle projetée par les services publics. Or, tout est lié en économie et le secteur extérieur ne peut bien se porter quand tout va mal par ailleurs.

Maurice KAMTO
(Homme politique)

La dette publique atteint 14 442 milliards FCFA au premier trimestre 2025

La dette publique du Cameroun continue de se maintenir à des niveaux jugés soutenables. À n mars 2025, son encours global s'élève à 14 442 milliards de FCFA, représentant 44,7% du produit intérieur brut (PIB) du pays. Par rapport aux mois et trimestres précédents, cet encours diminue de 1,4%, et progresse de 5,7% sur un an. Une proportion qui reste nettement en deçà du plafond de 70% fixé par les critères de convergence de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).

Cette situation témoigne d'une gestion jugée active et prudente par les autorités camerounaises, en phase avec les orientations de la Stratégie d'endettement à moyen terme (SDMT) pour la période 2025-2027. Celle-ci fixe un seuil prudentiel domestique à 50% du PIB, renforçant la volonté de préserver la vitalité de la dette tout en répondant aux besoins croissants de financement.

Dans le détail, l'essentiel de cette dette soit 92,8% de l'encours total est porté par l'Administration centrale, avec un montant de 13 405 milliards FCFA. Cela représente 41,5% du PIB. Cette composante a progressé de 6,4% sur un an, mais diminue de 1,4% par



rapport aux trimestres et mois précédents, concernant une tendance à la consolidation budgétaire amorcée par le gouvernement.

La structure de cette dette centrale reste relativement équilibrée : 63,8% sont constitués de dette extérieure, contractée principalement auprès de bailleurs bilatéraux et multilatéraux, tandis que 36,2% relèvent de la dette intérieure, incluant les arriérés de paiement (RAP). Cette composition reflète la stratégie actuelle d'arbitrage entre financements extérieurs à long terme, souvent concessionnels, et emprunts domestiques plus réactifs mais plus coûteux. En marge de la dette souveraine, les Établissements et Entreprises publics cumulent une dette directe de 1 011 milliards FCFA, équivalant à 3,1% du PIB. Cette composante a connu un léger recul : -0,5% sur un mois, -1,2% sur un trimestre et -3,1% sur un an. La

répartition de cette dette indique une prédominance des créanciers extérieurs (48,5%), suivis par les banques locales (32,2%) et la dette flottante (19,3%), souvent liée à des arriérés fournisseurs.

Les Collectivités territoriales décentralisées (CTD) restent faiblement endettées, avec un encours stable à 26 milliards FCFA. Cela ne représente que 0,2% de la dette publique. Toutefois, la part de dette flottante y est significative (60,8%), signe de tensions de trésorerie persistantes. Un effort est actuellement mené pour abiliser la comptabilisation de cette dette locale, notamment via une collaboration renforcée entre le ministère des Finances, celui de la Décentralisation et le Comité national des finances locales. Enfin, les passifs conditionnels explicites de l'État, c'est-à-dire les engagements éventuels pouvant se transformer en dette effective, atteignent 4 899 milliards

de FCFA (15,2% du PIB). Ce volume reste stable à court terme mais connaît un léger recul annuel de 0,1%. Ces passifs sont presque intégralement liés à des projets en Partenariat public-privé (PPP), un mécanisme de financement de plus en plus sollicité, alors que les garanties directes de l'État restent marginales (0,1%).

Même si la trajectoire actuelle demeure sous contrôle, les autorités doivent composer avec un environnement de plus en plus contraint : réduction des financements concessionnels, coûts croissants sur le marché intérieur, et nécessité de préserver l'espace budgétaire pour les investissements prioritaires. Le maintien de la dette publique sous la barre des 50% du PIB apparaît donc comme un défi central pour les années à venir, dans un contexte où la mobilisation des recettes reste encore perfectible.

Perton Biyiha

19 syndicats appellent au boycott des examens pour exiger l'adoption du statut spécial des enseignants

Le Collectif des organisations des enseignants du Cameroun (Corec) a lancé un appel au « boycott total et actif » des examens officiels de la session 2025. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion tenue le 19 mai dernier à Yaoundé. Dans un communiqué publié à l'issue de cette rencontre, le Corec a précisé aux enseignants les consignes à suivre dans le cadre de ce mot d'ordre de grève.



Cette plateforme, qui regroupe 19 organisations syndicales, invite les enseignants à ne pas participer à la surveillance des examens officiels de fin d'année, sans pour autant garantir une adhésion unanime. « Laissons les

quelques enseignants serviles, ennemis de la cause enseignante ou otages de certains chefs d'établissement se charger seuls de cette vente besogne par leur trahison », peut-on lire dans le communiqué.

Le Corec justifie ce boycott par le blocage des discussions avec le gouvernement autour de l'adop-

tion d'un statut spécial destiné à améliorer les conditions de travail des enseignants. Le collectif insiste notamment sur la nécessité de revaloriser les salaires dans le cadre de ce nouveau statut.

Pour l'heure, le gouvernement n'a pas réagi à cette annonce. Il avait toutefois exprimé, il y a

quelques mois, sa volonté de poursuivre les discussions sociales engagées avec les syndicats, en particulier celles portant sur l'élaboration d'une version finale du statut spécial, qui devra être soumise à la validation du président de la République.

Michel Ange Nga

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



LUTTE CONTRE LES GROUPES ARMÉS DANS L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN ET DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD

Un changement de cap s'impose

Un tournant stratégique dans le bassin du lac Tchad

Depuis près d'une décennie, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun vit au rythme d'une guerre asymétrique, marquée par la persistance de violences armées, des déplacements massifs de populations, et une fragilisation profonde du tissu économique et social. Des factions de Boko Haram et de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) y mènent des opérations de harcèlement, d'occupation intermittente, de prédation et de terreur, avec un impact dévastateur sur la stabilité locale.

Mais deux évolutions récentes obligent à revisiter de fond en comble les grilles d'analyse habituelles et à poser, avec lucidité, la question d'un changement de cap stratégique.

La première est l'usage de drones par des groupes armés non étatiques, marquant un saut technologique inédit dans ce théâtre d'opérations. La seconde est le retrait du Niger de la Force Multinationale Mixte (FMM), révélateur des tensions politiques et des limites structurelles d'un mécanisme régional déjà fragilisé.

Ces événements, loin d'être anecdotiques, constituent un point d'inflexion majeur. Ils imposent un effort d'analyse sérieux, et surtout, une volonté de repenser les fondements de notre stratégie nationale et régionale.

En tant que citoyen camerounais engagé, observateur de terrain et membre actif de plusieurs groupes de travail sur les dynamiques de sécurité dans la sous-région, je propose ici une lecture critique des évolutions en cours, ainsi que des pistes concrètes pour refonder l'approche camerounaise face à la menace persistante que représentent ces groupes armés.

Lecture critique suscitée également par une réaction triomphaliste et inquiétante du porte-parole du Ministère de la Défense du Cameroun en date du 05 avril 2025. Réaction qui nous apparaissait moins comme une communication stratégique qu'une mise en scène politique.

Cette réflexion n'est pas une analyse scientifique, et encore moins un ensemble de recettes exhaustives pour faire face à une situation complexe et mouvante. C'est l'expression d'une préoccupation et d'une volonté de remettre sur la table, à l'attention de tous et des toutes, des préoccupations majeures autour d'une situation préoccupante à plus d'un titre.

Pour commencer, saisissons les enjeux et les dynamiques en cours.

I. Un paysage sécuritaire en mutation

Pour agir efficacement, il faut d'abord bien comprendre ce à quoi l'on fait face. Depuis plus de dix ans, la guerre menée par Boko Haram et l'ISWAP dans le bassin du Lac Tchad a profondément changé de nature. Ce n'est plus une simple insécurité. C'est un conflit complexe, mobile, enraciné, qui combine violence armée, crise sociale, innovation technologique et vide de l'État.

Dans cette partie, il s'agit de faire le point : comment cette guerre a évolué ? Pourquoi les groupes armés ont réussi à s'implanter ?



Et quel est le coût humain et social pour nos populations ?

Poser ces bases, c'est poser les vrais termes du problème.

1.1 Comprendre les ressorts d'une guerre asymétrique qui s'adapte et s'enracine

Depuis au moins dix ans, la région du bassin du lac Tchad est l'un des épicentres africains d'un nouveau type de guerre : asymétrique, hybride, transnationale et multidimensionnelle. Ce qui s'y joue dépasse les seuls affrontements armés. C'est une confrontation sur les plans militaire, social, idéologique et économique, menée par des groupes capables d'évoluer en fonction des pressions subies et des opportunités rencontrées.

1.1.1 Une chronologie critique de l'évolution de la menace (2014–2025)

Pour comprendre la logique des groupes armés actifs dans l'Extrême-Nord du Cameroun, il convient de retracer les grandes étapes de leur montée en puissance.

- 2014 marque le début des incursions massives de Boko Haram. Les enlèvements spectaculaires – famille Moulin-Fournier, ouvriers chinois – et les attaques sur Kolofata signent l'entrée dans une ère de violence extrême. Le groupe impose une occupation temporaire de plusieurs villages frontaliers et installe ses bases dans les monts Mandara.

- 2015–2016 : face à la pression militaire, Boko Haram se fragmente. L'usage d'engins explosifs improvisés (EEI), les attentats-suicides et la naissance d'ISWAP réorientent la stratégie. On entre dans une phase de dissémination et d'insaisissabilité.

- 2017–2018 : la consolidation logistique et territoriale devient une priorité. Les groupes armés imposent des taxes, contrôlent les marchés, recrutent de force. Ils ciblent les convois humanitaires et les axes ruraux, montrant une parfaite connaissance du terrain.

- 2019–2020 : l'aggravation de la crise humanitaire culmine avec l'attentat de Nguetchewe. Les civils deviennent les principales cibles de la terreur, dans une stratégie de punition collective et de domination psychologique.

- 2021–2022 : ISWAP renforce sa base sociale après la mort de Shekaur. Le groupe utilise des microcrédits pour recruter, affine son discours religieux, et développe une communication plus structurée, notamment via les réseaux sociaux.

- 2023–2024 : l'innovation technologique fait son entrée. Des drones artisanaux apparaissent lors de l'attaque de Kerawa. Boko Haram multiplie les frappes éclairs tandis qu'ISWAP perfectionne ses modes opératoires hybrides.

- 2025 : la guerre technologique est déclarée. À Wulgo, en mars, des drones kamikazes sont utilisés avec une précision inquiétante. L'ennemi infiltre les zones militaires, se déguise, frappe vite et fort. Le paradigme a changé.

1.1.2 Décrypter les conditions qui ont permis cet enracinement

Cette expansion ne saurait être comprise sans l'identification des facteurs qui ont permis à ces groupes de s'implanter durablement, aussi bien au Cameroun que dans le reste du bassin du Lac Tchad.

Parmi ces facteurs :

- La faiblesse des institutions étatiques dans les zones frontalières.

- Le déséquilibre économique chronique et la marginalisation sociale des jeunes, en particulier.

- L'aggravation des stress écologiques, avec notamment la raréfaction de l'eau et des terres.

- La porosité des frontières, facilitant la mobilité tactique.

- Une radicalisation religieuse diffuse, catalysée par des réseaux transnationaux.

Ces éléments conjugués ont contribué à créer un terreau favorable à l'implantation des groupes armés, qui apparaissent parfois, aux yeux des populations, comme des alternatives – aussi violentes soient-elles – à un État défaillant.

1.1.3 Un bilan humain et humanitaire particulièrement lourd

L'enracinement des groupes armés a généré un coût humain, social et économique considérable. Entre 2014 et 2025, les conséquences sont les suivantes :

- Décès : entre 3 000 et 4 000 morts, civils et militaires confondus.

- Blessés : plusieurs milliers, sans données consolidées.

- Enlèvements : plus de 1 000 personnes kidnappées.

- Déplacés internes : 378 000 en 2025, dans l'Extrême-Nord seulement.

- Réfugiés nigériens au Cameroun : environ 120 000.

- Villages détruits : plus de 200.

- Écoles fermées : environ 120, privant 33 000 enfants d'éducation.

- Pertes militaires : plusieurs centaines de soldats camerounais tués.

La violence n'a pas seulement détruit des vies. Elle a désagrégé des communautés, rompu des équilibres ancestraux, vidé des territoires et ébranlé durablement la cohésion sociale dans une région déjà fragile.

1.2 Drones kamikazes : le nouveau visage de la terreur

Depuis le début de l'année 2025, un fait nouveau vient bouleverser l'équilibre déjà instable : l'apparition de drones kamikazes dans l'arsenal des groupes terroristes. Cette innovation technologique, loin d'être un gadget, modifie profondément la nature des combats et impose une révision stratégique immédiate.

1.2.1 Un tournant technologique majeur

L'attaque de Wulgo, en mars 2025, a démontré la capacité des groupes armés à détourner des drones civils – notamment de type DJI Mavic – pour en faire des engins meurtriers. Capables de transporter des charges de 5 kg d'explosifs et dotés d'une portée de 50 km, ces drones permettent des frappes rapides, furtives et imprévisibles.

Selon les données du Crisis Group, ces équipements proviennent à 60 % du marché civil nigérian détourné, et à 40 % de réseaux transsahariens liés à l'Iran via le Soudan.

Cette rupture technologique crée un déséquilibre stratégique inquiétant. Car face à ces drones, les forces camerounaises – mal équipées en guerre électronique – sont désarmées. Ce n'est plus la quantité de troupes déployées qui fait la différence, mais la capacité à détecter, anticiper et neutraliser en temps réel.

1.2.2 Une menace directe pour les forces armées

Trois implications majeures en découlent :

- Une augmentation des menaces asymétriques, rendant les méthodes classiques obsolètes.

- Une urgence technologique, imposant d'investir dans le brouillage, la détection et la neutralisation.

- Une refonte de la formation militaire, qui doit intégrer les menaces aériennes dans ses doctrines.

1.2.3 Un danger accru pour les populations civiles

Au-delà des forces armées, ce sont les populations qui paient le prix fort :

- Les drones peuvent frapper des infrastructures civiles ou des zones densément peuplées, causant des pertes massives.
- Leur seule présence alimente un climat de peur, perturbant la vie quotidienne.
- Ils accentuent la désorganisation économique, entravant l'agriculture, le commerce et l'éducation.

1.3 Le retrait du Niger de la Force Multinationale Mixte : un séisme sécuritaire sous-régional

Alors que les groupes armés progressent technologiquement et adaptent leur stratégie à une guerre de plus en plus hybride, un autre phénomène vient fragiliser davantage l'architecture sécuritaire régionale : le retrait officiel du Niger de la Force Multinationale Mixte (FMM). Ce retrait, annoncé en mars 2025, ne peut être perçu comme un simple réalignement militaire. Il marque une rupture diplomatique et opérationnelle majeure dans la lutte collective contre les groupes armés dans le bassin du Lac Tchad.

1.3.1 Une force conjointe construite sur un équilibre fragile

Pour mesurer l'ampleur du choc provoqué par le retrait nigérien, il convient de rappeler brièvement ce qu'est la FMM, comment elle est structurée et quel rôle elle joue dans la sécurité régionale.

Créée en 1994 et revitalisée en 2015 pour répondre à l'expansion de Boko Haram, la FMM repose sur un principe de solidarité militaire entre cinq États : le Cameroun, le Nigeria, le Tchad, le Niger (jusqu'en 2025) et le Bénin (dans un rôle essentiellement logistique).

Son mandat repose sur quatre piliers : sécurisation des zones affectées, restauration de l'autorité étatique, soutien humanitaire, et lutte armée coordonnée. La FMM est organisée en quatre secteurs opérationnels – Mora (Cameroun), Bagasola (Tchad), Diffa (Niger) et Baga (Nigeria) – avec un commandement central basé à N'Djaména. Toutefois, l'excès d'autonomie laissé à chaque pays dans la conduite de ses opérations a souvent nui à la cohérence de l'ensemble.

Son architecture combine des troupes militaires classiques (infanterie, artillerie, forces spéciales), des unités de police militaire et un personnel civil chargé du renseignement, de la logistique et de la communication. En 2024, avant le retrait du Niger, la force comptait environ 10 000 hommes.

1.3.2 Le retrait du Niger : motivations et signaux faibles

Ce départ soudain du Niger, s'il surprend dans sa forme, était en réalité annoncé par une série de signaux faibles :

- Détérioration des relations diplomatiques postérieures au coup d'État de juillet 2023, notamment avec le Nigeria et le Bénin, sur fond de méfiances croisées et de rivalités d'agenda.
- Blocage financier, avec notamment le refus de l'Union européenne d'assurer le paiement des troupes nigériennes au sein de la FMM, ce qui compliquait leur insertion dans la chaîne de commandement commun.
- Recentrement des priorités sécuritaires autour de la protection des ressources stratégiques nationales, en particulier les sites pétroliers du nord du pays et l'oléoduc vers le Bénin, à travers l'opération « *Nalewa Dolé* ».

Ce retrait est donc le fruit d'un triple blocage : politique, stratégique et financier. Il traduit un épuisement du modèle actuel de coopération militaire régionale.

1.3.3 Une FMM déjà affaiblie avant le départ nigérien

Il serait cependant illusoire de croire que la FMM fonctionnait de manière optimale avant cette rupture. Depuis sa relance en 2015, elle accumule les dysfonctionnements :

- Insuffisance des moyens logistiques,



notamment en transport terrestre et aérien ;

- Dépendance excessive à l'aide extérieure pour l'équipement et la planification des opérations ;
- Retards de financement récurrents, affectant notamment le paiement des primes et l'achat de matériel de base ;
- Hétérogénéité doctrinale des armées membres, rendant les opérations conjointes difficiles à coordonner ;
- Partage de renseignement lacunaire, et mauvaise interopérabilité des systèmes de communication ;
- Suspicion politique constante, alimentée par des accusations de duplicité ou de soutien indirect à certains groupes armés.

À ces faiblesses s'ajoutent des menaces récurrentes de désengagement du Tchad, qui reproche aux autres États leur manque de solidarité opérationnelle. Le retrait du Niger n'est donc pas une anomalie. Il s'inscrit dans une logique d'essoufflement collectif.

1.3.4 Les répercussions concrètes sur le terrain sécuritaire

Les conséquences du retrait nigérien sont multiples et immédiates. Elles affectent aussi bien les capacités opérationnelles que le moral des troupes et la perception des populations locales. Toute chose restant égales par ailleurs, ce retrait signifie potentiellement :

- La perte d'un verrou stratégique : le secteur de Diffa constituait un tampon essentiel contre les infiltrations entre le Nigeria, le Niger et le Tchad.
- La désorganisation des patrouilles transfrontalières, particulièrement dans les zones rurales où la présence de l'État est quasi inexistante.
- La diminution de l'effectif global : les autres contingents doivent combler les absences nigériennes sans préparation logistique ni effectif adapté.
- Un affaiblissement du renseignement régional, notamment pour la surveillance des mouvements inter-îles sur le lac Tchad.
- Une ouverture d'espaces de repli pour les groupes terroristes, qui profiteront des brèches pour relancer leurs campagnes d'attaques.
- Une aggravation de la vulnérabilité des civils, laissés sans protection dans des zones de plus en plus contestées.

Ce triple constat – technologique, humain et institutionnel – met en évidence une vérité dérangeante : malgré les évolutions de la menace, la réponse camerounaise reste figée dans une lecture classique du danger. Avant d'envisager des solutions, il nous faut donc interroger les fondements même de notre stratégie actuelle. C'est l'objet de la partie suivante.

2. Limites structurelles de l'approche actuelle : l'impasse d'une stratégie militaro-sécuritaire

Au-delà des évolutions sécuritaires et géopolitiques observées, l'analyse du dispositif camerounais et régional de lutte contre les groupes armés révèle une série de limites structurelles profondes. Celles-ci tiennent autant à l'épuisement du modèle militaire dominant qu'à l'absence de réponses sociales, économiques, politiques et humanitaires à la hauteur des enjeux. C'est à cette impasse globale qu'il convient désormais de s'attaquer.

2.1 Une stratégie centrée sur la force, mais génératrice de tensions

Dès les premières attaques de Boko Haram, la réponse des autorités camerounaises a été avant tout militaire. Les opérations « *Alpha* » et « *Émergence 4* » ont permis, à plusieurs reprises, de reprendre certaines zones sous contrôle jihadiste. Mais elles se sont aussi accompagnées d'exactions : exécutions sommaires, détentions arbitraires, destruction de villages.

Ces abus, bien documentés, ont nourri la défiance des populations locales envers les forces de défense, parfois perçues non comme protectrices, mais comme agresseurs. Dans certains cas, cette méfiance a ouvert la voie à des alliances opportunistes entre civils et groupes armés. Autrement dit, la logique sécuritaire pure a parfois produit l'inverse de l'effet recherché.

2.2 Des dispositifs de réintégration peu crédibles

La création en 2018 du Comité National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (CNDDR) devait incarner la deuxième phase du processus : offrir une alternative aux repentis. Mais ce mécanisme reste sous-financé, mal coordonné, peu transparent. Moins de 15 % des ex-combattants déclarés ont bénéficié d'un accompagnement réel.

Pire, le flou juridique autour du statut des ex-combattants – entre poursuite, détention ou réinsertion – entretient la peur et limite les redditions. L'absence d'une politique claire et crédible de sortie de crise empêche toute dynamique de désescalade durable.

2.3 L'oubli des déterminants économiques et sociaux

Les causes profondes du conflit – pauvreté, chômage, absence de services publics, marginalisation historique – ne sont que marginalement traitées. Dans une région où plus de 60 % des jeunes sont sans emploi, les groupes armés peuvent apparaître comme la seule opportunité de revenu, voire d'ascension sociale.

Moins de 10 % des budgets de lutte antiterroriste sont consacrés à des programmes de développement local. La précarité extrême des déplacés internes, l'effondrement des systèmes de santé et d'éducation créent un terreau fertile pour la radicalisation.

2.4 Une coopération régionale gangrenée par les égoïsmes d'État

La FMM, censée incarner la réponse collective, est aujourd'hui paralysée par les rivalités interétatiques. Le Cameroun privilégie la sanctuarisation de son territoire ; le Nigeria mène des opérations unilatérales ; le Tchad hésite ; le Niger s'est retiré.

Les opérations conjointes sont rares, les partages de renseignement partiels, les stratégies nationales mal coordonnées. Au final, les groupes armés bénéficient de ces fractures et jouent habilement des porosités frontalières.

2.5 Une prévention de l'extrémisme encore balbutiante

Les campagnes de prévention de l'extrémisme violent (PREV) restent marginales, peu adaptées, concentrées en milieu urbain. À peine 20 % des populations de l'Extrême-Nord y sont exposées. Les zones rurales, principales cibles du recrutement jihadiste, sont presque totalement ignorées.

Par ailleurs, l'extrémisme se numérise. Depuis 2023, les contenus jihadistes francophones sur les réseaux sociaux ont explosé. L'État ne dispose ni de stratégie digitale, ni de capacité de riposte structurée.

2.6 Des facteurs environnementaux sous-estimés

La dégradation du lac Tchad – 90 % de sa surface perdue en 60 ans – génère des conflits croissants entre agriculteurs, pêcheurs, éleveurs. Ces tensions, exacerbées par la pénurie d'eau, la désertification et la compétition foncière, sont instrumentalisées par les groupes armés comme levier de recrutement et de contrôle territorial.

En somme, au moment même où les groupes armés innovent technologiquement et s'implantent socialement, la réponse régionale se désintègre. Ce déséquilibre croissant exige une révision profonde du cadre actuel. Le bassin du Lac Tchad ne peut plus se contenter d'une coopération sécuritaire figée, sous-équipée et minée par les rivalités nationales. Il faut désormais penser une nouvelle forme de coalition régionale : plus souple, plus agile, et véritablement orientée vers les réalités du terrain.

C'est une refondation globale – politique, sociale, environnementale – qui s'impose désormais comme la seule voie crédible vers la sécurité durable dans le bassin du Lac Tchad.

3. Vers une nouvelle approche stratégique : pour une refondation lucide, ambitieuse et inclusive

Les limites de l'approche actuelle étant posées, il devient urgent de proposer une réorientation complète des paradigmes de lutte contre l'extrémisme violent dans le bassin du Lac Tchad. Il ne s'agit pas seulement d'ajuster les instruments existants,

mais de rebâtir une stratégie de sécurité fondée sur l’ancrage local, l’agilité technologique, la justice sociale et la diplomatie régionale.

3.1 Repenser la coopération régionale : de la FMM à une architecture de sécurité repensée

Le retrait du Niger montre à quel point les modèles actuels de coopération sont fragiles. Une nouvelle génération de mécanismes sous-régionaux doit émerger, plus souples, mieux financés, orientés vers les besoins opérationnels réels. Cela suppose :

- La révision du mandat et du fonctionnement de la FMM, ou la création d’un nouveau cadre plus flexible.
- La mise en place de coalitions à géométrie variable, incluant les pays côtiers et ceux du Sahel central.
- La relance de la diplomatie de sécurité au sein de la CEEAC et de l’Union africaine, avec un rôle accru pour les institutions sous-régionales.
- Une plateforme régionale de renseignement et d’analyse prédictive partagée, connectée aux réalités du terrain.

3.2 Moderniser les capacités de défense : faire entrer les États dans la guerre du XXIe siècle

La sophistication croissante des groupes armés impose une adaptation urgente des moyens de défense. Il est impératif d’investir dans :

- Les technologies de guerre électronique (anti-drones, brouilleurs, capteurs tactiques) ;
- La surveillance par drones et satellites à faible coût ;
- La formation avancée en cyberdéfense, contre-insurrection et renseignement humain ;
- Des partenariats technologiques avec des pays ayant une expertise éprouvée (Israël, Turquie, Brésil, Inde).

3.3 Réhabiliter le lien entre l’État et les communautés : gagner la guerre sociale

On ne peut gagner une guerre asymétrique sans les populations. Il est temps de mettre en œuvre de manière réelle, effective, efficace et à échelle :

- Des programmes massifs d’emploi jeunes et de formation professionnelle dans les zones à risque.
- Une politique claire et équitable de réinsertion des ex-combattants, avec accompagnement psychosocial et soutien économique.
- Un investissement ciblé dans les infrastructures sociales (écoles, centres de santé, réseaux d’eau et d’électricité).
- La promotion d’une gouvernance locale inclusive, associant les chefs traditionnels, les associations, les femmes et les jeunes à la co-construction de la sécurité.

3.4 Inscrire la paix dans une vision politique et diplomatique de long terme

Enfin, au-delà de la gestion immédiate du risque, il faut poser les bases d’un avenir pacifié. Cela passe par :

- Une politique de dialogue structuré avec les communautés affectées et les groupes non terroristes pouvant être réintégrés.
- La mise en place de mécanismes de justice transitionnelle et de réparations symboliques.
- L’élaboration d’un contrat social rénové pour les régions marginalisées.
- Un repositionnement stratégique du Cameroun comme acteur moteur de la paix régionale.

Ces quatre chantiers – diplomatique, technologique, social et politique – ne sont ni exclusifs ni suffisants. Mais ils forment un socle de réflexion pour celles et ceux qui souhaitent voir émerger une réponse plus efficace et plus juste à la crise. Encore faut-il s’interroger sur les conditions concrètes de leur mise en œuvre. C’est l’objet de la dernière partie de cette réflexion.

4. Mise en œuvre des solutions : entre



contraintes réelles et leviers de réussite

S’il est relativement aisé d’énoncer des principes et de proposer des chantiers d’action, leur mise en œuvre concrète rencontre toujours des difficultés. Réussir à changer de cap implique non seulement d’identifier les freins existants, mais aussi de créer les conditions d’un basculement possible. Ce qui suit ne vise pas à dresser une liste exhaustive des obstacles, mais à esquisser des points de vigilance pour qui voudrait sérieusement engager ce travail de transformation.

4.1 Obstacles politiques et institutionnels : dépasser l’inertie du système

La première difficulté tient à l’absence fréquente de volonté politique véritable. Trop souvent, les réformes annoncées restent sans lendemain, absorbées par les lenteurs administratives, les conflits de compétences et les logiques d’affichage. Les rivalités entre institutions et les jeux d’influence au sein de l’appareil sécuritaire rendent difficile toute coordination stratégique à long terme.

Créer une dynamique de transformation réelle suppose alors de renforcer la légitimité et la cohérence de la conduite politique de la réforme, en s’appuyant sur des mécanismes de pilotage clairs, inclusifs et continus.

4.2 Contraintes financières : construire une autonomie stratégique dans un contexte de dépendance

Les politiques sécuritaires et sociales dans les régions affectées par les conflits sont largement tributaires de l’aide extérieure. Pourtant, cette dépendance réduit souvent la marge de manœuvre des États et limite leur capacité à penser des solutions enracinées dans leurs contextes.

Une mise en œuvre crédible passe par la recherche de financements alternatifs, notamment via une fiscalité locale plus juste, des partenariats public-privé adaptés, et surtout, une meilleure gouvernance des ressources publiques disponibles.

4.3 Défiance des populations : rebâtir une relation entre l’État et les territoires marginalisés

L’une des principales faiblesses de l’action de l’État dans les zones en crise tient à la rupture de confiance entre les institutions et les citoyens. Cette fracture nourrit l’hostilité, l’inaction ou l’adhésion partielle à des logiques alternatives, parfois violentes.

Il ne s’agit pas seulement d’« impliquer les communautés » comme le veulent les slogans, mais de redonner sens à la pré-

sence publique par des formes de gouvernance locale ouvertes, par des mécanismes de concertation réguliers et par un effort réel de reconnaissance des mémoires blessées.

4.4 Vulnérabilités sociales et écologiques : transformer les fragilités en socles de résilience

Les enjeux de pauvreté, de chômage, d’effondrement scolaire ou de crise environnementale ne peuvent être considérés comme de simples contextes aggravants. Ce sont des facteurs structurants du conflit lui-même. Toute stratégie de sortie de crise qui les ignorerait serait mécaniquement vouée à l’échec.

Créer les conditions de succès durable suppose de faire de ces vulnérabilités un point d’appui pour la refondation, en les abordant non plus comme des urgences à éteindre, mais comme des priorités politiques à traiter sur le long terme.

Ainsi, la réussite de toute transformation ne résidera pas seulement dans la pertinence des idées ou la puissance des moyens, mais dans la capacité à construire un cadre politique, institutionnel, social et territorial propice à leur maturation. C’est à cette condition que les principes évoqués précédemment peuvent espérer s’incarner dans une politique de sécurité plus juste, plus efficace et plus humaine.

Pour finir, un seul impératif : changer de cap pour briser le cycle

La lutte contre Boko Haram, ISWAP et les autres groupes armés dans le bassin du Lac Tchad ne peut plus se limiter à une addition de réponses militaires ponctuelles. Les défis posés par l’usage de drones, la désagrégation de la FMM, la crise humanitaire chronique et l’effondrement des liens sociaux imposent un changement de cap clair.

Ce changement de cap devra être fondé sur une analyse lucide, une volonté politique affirmée, et une mobilisation collective des acteurs nationaux, locaux et internationaux. Il en va non seulement de la sécurité de l’Extrême-Nord, mais de la stabilité de l’ensemble du Cameroun et de la région.

Le moment est venu de sortir de la logique de guerre perpétuelle et d’entrer dans celle de la reconstruction intelligente, juste et durable.

Dès lors, la question essentielle qui subsiste est la suivante : les dirigeants politiques et militaires de la région du Bassin du Lac Tchad peuvent – ils ou sauront – ils être à la hauteur de ces défis et exigences ?

On serait tenté de nous répondre : seul

l’avenir nous le dira.

A quoi nous ajoutons : le meilleur moyen de prédire l’avenir est d’agir dans le présent pour l’influencer au mieux de nos capacités et de nos moyens !

Notes sur l’auteur

Franck Essi est le Secrétaire Général du Cameroon People’s Party (CPP) et l’un des Co – leaders du mouvement Stand Up For Cameroon (SUFC). Il est analyste questions économiques et de gouvernance. Il travaille actuellement comme Consultant Senior au cabinet STRATEGIES ! spécialisé en Leadership & Management. Il est aussi défenseur des droits humains et membre de plusieurs groupes de travail et initiatives qui documentent les violences et violations des droits humains dans les régions en crise du Cameroun (Nord – Ouest, Sud – Ouest et Extrême – Nord).

A propos des sources
Outre les propres réflexions et travaux directs de l’auteur, la présente réflexion s’est appuyée sur plusieurs sources dont un aperçu non exhaustif figure ci-dessous :
<https://2021-2025.state.gov/reports/country-reports-on-terrorism-2023/cameroon/>
<https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/cameroon/263-extreme-nord-du-cameroun-nouveau-chapitre-dans-la-lutte-contre-boko-haram>
<https://www.globalguardian.com/global-digest/2025-risk-map-cameroon>
<https://www.rulac.org/browse/conflicts/non-international-armed-conflict-in-cameroon>

Cliquer pour accéder à 2023-12-05-rapport-.pdf
<https://www.bbc.com/afrique/articles/cvngx92xxxw1o>
Cliquer pour accéder à war19-fr.pdf
<https://press.un.org/fr/2017/cs12744.doc.htm>
<http://www.eiforces.gov.cm/wp-content/uploads/2021/10/VIGIE-007-VF.pdf>

Cliquer pour accéder à interface_-echos_de_lunoca_-_no_46_avril_-_mai_-_juin_2017_0.pdf
<https://reliefweb.int/report/nigeria/conseil-de-scurit-le-bassin-du-lac-tchad-toujours-confront-des-d-fis-malgr-les>
Cliquer pour accéder à 14202.pdf
<https://ecfr.eu/special/african-cooperation/lcbc/>
<https://www.dailymaverick.co.za/article/2025-01-27-decades-of-security-cooperation-under-threat-in-lake-chad-basin/>

L'ACDC saisit le DGSN contre l'utilisation des forces de maintien de l'ordre par les communes contre les contribuables pour les arnaquer

Depuis janvier dans certaines communes du Cameroun, ceux-ci sont utilisés par certains Maires pour les contrôles d'impôt alors que cela ne relève plus de leur compétence.

Il est tant que le DGSN soit informé pour que force revienne au droit et que les policiers ne soient plus entraînés dans l'illégalité. On doit respecter le contribuable. Le Cameroun est un État de droit.



ASSOCIATION CAMEROUNAISE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES CONTRIBUTUABLES (ACDC)

(Centre de Gestion Agréé)

Justice - Croissance - Émergence

Rec N° 00000759/RDA/RM/TAAP

Tél : 699 78 53 35/674 02 22 71

Site web: www.acdc.cm.org; E-mail: acdc.org@yahoo.com

NIF/ND061412351940P/Compte N° 0241640106225106

13 MAI 2025

LE PRÉSIDENT
DU DGSN
A LA TRADUCTION
DE LA LOI

Yaoundé le... 13. MAI 2025

A

MONSIEUR LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL A LA SURETÉ NATIONALE

Objet: Demande d'intervention urgente suite à des allégations d'usage abusif des forces de maintien de l'ordre par certaines communes dans le cadre du contrôle fiscal local, y compris l'influence sur les Centres de Gestion Agréés

Monsieur le Délégué Général,

L'Association Camerounaise pour la Défense des Contribuables (ACDC) se permet de porter à votre haute attention une situation particulièrement préoccupante concernant de potentielles pratiques illégales de contrôle fiscal local.

Suite à la réforme significative de la loi portant fiscalité locale, actée par la loi n° 2024/020 du 23 décembre 2024, nous tenons à rappeler que la compétence du contrôle fiscal local a été expressément transférée à l'administration fiscale, conformément à l'article C142 de ladite loi. Les interventions des communes en matière de contrôle ne sont légitimes que dans le cadre de procédures conjointes clairement définies par ce même article.

Cependant, depuis le début de l'exercice 2025, l'ACDC a reçu des informations crédibles faisant état de l'implication des forces de maintien de l'ordre dans des opérations de contrôle fiscal initiées par certaines communes sur le terrain. Ces interventions ne se limitent pas aux contrôles directs auprès des contribuables. Nous avons également été informés de tentatives d'influence sur le fonctionnement des Centres de Gestion Agréés (CGA). Des responsables de ces structures nous ont signalé des pressions exercées par des agents municipaux accompagnés de forces de l'ordre dans leur loco ou sur leur personnel sur le terrain. Ces pressions semblent viser à empêcher les CGA dans l'exercice de leurs missions d'assistance aux contribuables.

Face à ces allégations sérieuses, qui portent atteinte aux droits des contribuables, entravent le bon fonctionnement des CGA et sapent l'autorité de la réforme fiscale, l'ACDC sollicite avec la plus grande urgence votre intervention. Nous vous prions de bien vouloir diligenter une enquête afin de vérifier la véracité de ces informations et, le cas échéant, de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces pratiques et rappeler aux communes concernées le cadre légal en vigueur. Il nous semble impératif de clarifier auprès des forces de maintien de l'ordre les limites de leur intervention en matière de fiscalité locale et de garantir l'indépendance des Centres de Gestion Agréés dans leur rôle d'accompagnement des contribuables.

Nous restons à votre entière disposition pour vous fournir tout complément d'information ou élément de preuve en notre possession qui pourrait faciliter votre action.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons prompte et favorable, veuillez agréer, Monsieur le Délégué Général, l'expression de notre très haute considération.

Copies :

MINAT
MINFI
MINDDEVEL
SED

LE PRÉSIDENT



Modliom Maze
Juriste Fiscaliste



Le GOUT
PIMENTÉ
de ÇA !

